

**Procès-verbal de la 24<sup>e</sup> assemblée générale annuelle du vendredi 30 octobre 2020 (AG-024)  
par vidéoconférence lancée par le siège social de l'Université du Québec à compter de 10 h.**

Sont présents :

Michel Auger, délégué de l'ARENAP

Joane Beaudin, présidente de l'ARUQTR

André Bédard, président de l'ARRUQAR

Claude Bédard, délégué de l'ARRÉTS

Rudolf Bertrand, délégué de l'APRES-INRS

Magella Cantin, président de l'APRES-INRS

\*Roland Côté, responsable du dossier des régimes de retraite à la FRUQ

Francine David, présidente de l'APRÈS-L'UQAM

Lyse Doyon, présidente de l'ARÉNAP

Gilles Gagnon, délégué de l'ARRUQAR

Guy Gosselin, délégué de l'ARRÉTS

Claude Laferrière, délégué de l'APR-UQAM

Ghislain Laflamme, président de l'ARUQAC

Hélène Laplante, déléguée de l'ARUQSS

\*Pierre Laplante, responsable du dossier des assurances collectives à la FRUQ et vice-président intérimaire à la trésorerie, délégué de l'ARRUQAR

Dominique Légaré, déléguée de l'ARUQSS

Monique Lemieux, présidente de l'APR-UQAM

Jacques-André Lequin, délégué de l'ARUQO

Jacques Pelletier, délégué de l'APRES-INRS

Yvon Pépin, délégué de l'APR-UQAM

André Régimbald, président de l'ARUQO

Jean Roy, président intérimaire de l'APRR-UQTR

André Savary, délégué de l'APRÈS-L'UQAM

\*Serge Tessier, président de la FRUQ et délégué de l'ARUQAT

\*Anne Thibaudeau, présidente de l'ARRÉTS et vice-présidente au secrétariat de la FRUQ

\* *Membre du Conseil d'administration de la FRUQ*

Invité : M<sup>e</sup> Martin Hudon, adjoint au secrétaire général de l'Université du Québec et conseiller juridique

Ouverture de l'assemblée

Le président accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à cette vingt-quatrième assemblée générale de la FRUQ.

## **Ordre du jour**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président constate que le quorum, comme défini à l'article 3.5.2 des Statuts et règlements généraux est respecté.

#### **Résolution AG24-01**

Sur proposition de Francine David, avec l'appui de Ghislain Laflamme, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration.

### **2. Adoption et suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2019**

#### **2.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2019**

#### **Résolution AG24-02**

Sur proposition de Claude Laferrière, avec l'appui de Joane Beaudin, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 15 novembre 2019 tel que corrigé en séance.

#### **2.2. Suivis du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2019**

Le président rappelle que plusieurs suivis seront présentés dans le cadre des différents points de l'ordre du jour.

### **3. Rapports annuels 2019-2020**

#### **3.1 Rapport du président et plan d'action 2020-2021**

Monsieur Serge Tessier, président, fait part aux membres des actions prises pendant la dernière année.

En 2019-2020, la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) a poursuivi son rôle de veille et de défense des intérêts des membres des associations de retraités affiliées, sur les grands enjeux que sont les régimes de retraite et les assurances collectives. Les initiatives ont été limitées cependant par le contexte imposé par la pandémie. Monsieur Serge Tessier rappelle que son deuxième mandat à la présidence se termine cette année et qu'il a déjà indiqué

qu'il ne solliciterait pas de troisième mandat. À la suite du départ de monsieur Grant Regalbuto, le conseil d'administration a confié l'intérim à la vice-présidence à la trésorerie à monsieur Pierre Laplante.

Le Conseil d'administration de la FRUQ a quand même tenu quatre (4) réunions au cours de la dernière année, la plupart à distance, qui ont porté essentiellement sur les suivis de la dernière assemblée générale et la préparation de la réunion actuelle. Entre ces réunions, les membres du conseil ont gardé contact, soit par courriel ou par téléphone. Les membres du conseil responsables des dossiers majeurs que sont les assurances collectives et les régimes de retraite se sont impliqués activement encore cette année dans diverses actions portant sur les enjeux reliés à ces deux dossiers, activités qui ont elles-mêmes été réduites par les mesures sanitaires imposées par les autorités. Les responsables respectifs de ces deux dossiers feront leur rapport. La vice-présidente au secrétariat, Anne Thibaudeau, en plus de veiller au bon fonctionnement des réunions du conseil d'administration et de la préparation de la tenue des réunions de l'assemblée générale, s'est assurée que la grille-synthèse reflète bien l'évolution des caractéristiques de chacune des associations membres. Le siège social a accepté d'inclure, sans frais, les membres du CA de la FRUQ à titre d'assurés additionnels dans la couverture d'assurance responsabilité des administrateurs de l'Université du Québec.

Une partie du financement de la FRUQ provient encore cette année de l'appui du siège social de l'Université du Québec qui contribue pour une somme de 3 500 \$. Par ailleurs, le siège social fournit également à la FRUQ une allocation annuelle de 1 800 \$ pour favoriser la participation des représentants des retraités aux réunions du Comité réseau des assurances collectives.

Monsieur Tessier fait ses remerciements aux membres du conseil d'administration et souligne également le travail de notre webmestre, Robert Poliquin de l'ARUQSS, qui a accepté de renouveler son engagement pour la prochaine année. Il remercie également les officiers du siège social de l'Université du Québec, en particulier nos interlocuteurs, messieurs Martin Hudon et André G. Roy, du Secrétariat général, pour leur appui financier et leur soutien au rôle joué par la FRUQ auprès des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec.

Le plan d'action de la Fédération pour l'année 2020-2021 (voir l'annexe 1 qui suit) a été approuvé par les membres du Conseil d'administration lors de sa réunion du 16 octobre dernier, conformément à l'article 4.2.3 des Statuts et règlements. Il demeure sensiblement le même que par les années passées. Monsieur Tessier assure les membres du conseil d'administration de sa disponibilité au besoin.

### **3.1.1 Demande de la FRUQ au siège social de l'Université du Québec pour intégrer à la vidéo « Rétrospective » 2021 la contribution passée des retraités de même que celle de la FRUQ et de ses treize associations membres.**

Le président rappelle que la FRUQ a déjà exprimé son souhait pour que soit intégrée à la vidéo « Rétrospective », la contribution passée des retraités de même que celle de la FRUQ

et de ses treize associations membres. On comprend qu'en 2020, en raison des circonstances exceptionnelles, cela n'a pu être fait. Le président suggère que soit réitérée cette demande : en ce sens, il propose aux membres l'adoption d'une résolution à cet égard.

### **Résolution AG24-03**

Attendu :

- . la production annuelle par le siège social de l'Université du Québec de la vidéo intitulée « *Rétrospective* » sur les réalisations des établissements du réseau ;
- . le souhait déjà exprimé par la FRUQ pour qu'on y fasse mention de la contribution passée des retraités de même que celle de la FRUQ et de ses treize associations affiliées ;

Sur la proposition de André Bédard, avec l'appui de Francine David, **il est résolu à l'unanimité** de demander au Secrétariat général de l'Université du Québec d'intégrer, lors de la production de la vidéo « *Rétrospective 2021* » et des années subséquentes, la contribution passée des retraités de même que celle de la FRUQ et de ses treize associations affiliées.

## **3.2 Rapport du vice-président intérimaire à la trésorerie**

### **État des résultats pour 2019-2020**

Monsieur Pierre Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie, présente l'état des résultats au 31 août 2020. Il attire l'attention des membres sur le peu de frais de déplacement. Les surplus totalisent 3 673,81 \$.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'état des résultats 2019-2020.

### **Bilan au 31 août 2020**

Monsieur Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie, présente le bilan pour l'exercice qui se terminait le 31 août 2020. Celui-ci révèle un total de l'actif à 29 465,31 \$ et aucun compte à payer au passif. Le placement de 5 095,04 \$, tel qu'il apparaît au Relevé de services bancaires aux entreprises de la BMO, est en fait un compte d'épargne. Cela constitue le « fonds de prévoyance » de la FRUQ,

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt de l'évolution de l'actif et le bilan au 31 août 2020.

## Dépôt du dernier relevé bancaire pour 2019-2020

Monsieur Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie, rappelle que, pour se conformer à l'article 5.3.5 des statuts et règlements généraux, une copie du relevé bancaire de la FRUQ au 31 août de l'exercice financier doit être déposée à l'assemblée générale annuelle.

## Prévisions budgétaires pour 2020-2021

Monsieur Laplante, vice-président intérimaire à la trésorerie, présente les prévisions budgétaires pour l'exercice 2020-2021. Au niveau des revenus, il rappelle le renouvellement de la contribution du siège social de l'Université du Québec et du montant forfaitaire attribué pour le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) totalisant 5 300 \$.

En ce qui a trait aux dépenses, il a fort à parier que les frais de déplacement attribués au conseil d'administration, au Comité réseau sur les assurances collectives (CRAC) ou au Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC) ne soient pas totalement utilisés, étant donné les réunions virtuelles ayant cours en ce moment. Au poste budgétaire *Fournitures de bureau*, il est prévu une dépense de 1 300 \$ pour l'achat éventuel d'un ordinateur dédié à la présidence. Enfin, une association éloignée a demandé un remboursement de frais de déplacement pour l'assemblée générale annuelle du 15 novembre 2019, et ce, au-delà de la date limite du 31 janvier inscrite à la *Politique de soutien aux associations de la FRUQ*; il appartient donc à l'assemblée générale d'acquiescer à cette dépense de 521 \$, calculée selon ladite politique.

En conséquence, compte tenu de la bonne santé financière de la FRUQ, le conseil d'administration recommande que les prévisions budgétaires prévoient un congé de cotisation pour l'année 2020-2021. Les membres se disent en accord avec le fait que la résolution adoptant le budget 2020-2021 comprenne ce congé de cotisation, mais souhaitent y rappeler que le niveau de la cotisation, tel que voté lors des assemblées générales annuelles passées, est de 4 \$ par membre.

### Résolution AG24-04

Attendu :

- . l'article 3.1.2.7 des *Statuts et règlements généraux* stipulant que l'assemblée générale adopte les prévisions budgétaires sur recommandation du Conseil d'administration ;
- . le dépôt par le vice-président intérimaire à la trésorerie des prévisions budgétaires pour l'exercice 2020-2021 ;
- . la recommandation favorable du Conseil d'administration ;

Sur proposition de Jacques-André Lequin, avec l'appui de Francine David, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les prévisions budgétaires de l'exercice 2020-2021 telles que déposées et comprenant un congé de cotisation pour l'année 2020-2021, étant entendu que le niveau de la cotisation de 4 \$ par membre est maintenu pour l'année 2021-2022 sous réserve de l'adoption d'une modification lors de l'assemblée générale annuelle de 2021.

### **3.3 Rapport du responsable du dossier des assurances collectives**

Le responsable du dossier des assurances collectives, monsieur Pierre Laplante, présente le rapport annuel de la FRUQ en matière d'assurances collectives.

Une mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2020 a été apportée au diaporama « *Vos assurances à la retraite* ». Il résume les principaux avantages de la couverture offerte par l'AQRP-La Capitale. Il rappelle qu'il est disponible pour présenter et commenter ce diaporama aux membres d'une association qui en fait la demande, C'est un service offert sans frais par la FRUQ. Il a aussi répondu à une douzaine de retraités demandant conseil sur leurs assurances quand ils atteignent l'âge de 65 ans ou au moment de leur prise de retraite.

À la réunion du Comité réseau des assurances collectives (CRAC) du 13 décembre 2019, on a annoncé que l'année 2018-2019 s'est terminée avec un déficit de 2 757 850 \$ qui est passé à 3 013 196 \$ au 31 mai 2019. En assurance maladie, l'année 2018-2019 s'est terminée avec un surplus de 234 524 \$. Un transfert de 242 954 \$ a été effectué à la provision pour fluctuation des sinistres (PFS). À la réunion du 15 mai 2020, les nouveaux taux pour l'assurance vie et l'assurance accident maladie ont été acceptés et sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020 jusqu'au 31 mai 2021.

Au Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC), il a été notamment question d'améliorer la couverture en accident maladie sous l'angle des soins dentaires et oculaires.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport sur les assurances et remercient monsieur Pierre Laplante pour le travail effectué dans ce dossier.

### **3.4 Rapport du responsable du dossier des régimes de retraite**

Le responsable du dossier des régimes de retraite, monsieur Roland Côté, présente le rapport annuel de la FRUQ en matière de régimes de retraite.

Selon les états financiers au 31 décembre 2019, le régime de retraite avait un actif de 4,7 G\$ (4,3 G\$ en 2018) et un déficit de 18,7 M\$ (48,8 M\$ en 2018). L'augmentation de l'actif est due aux revenus de placement de 454 M\$ moins le déficit des cotisations par rapport aux prestations de 27 M\$. Le rendement brut était de 12,39 % (10,7 % en 2018). La cotisation spéciale des employeurs pour l'indexation ponctuelle a été de 7,2 M\$ ; elle sera de 8,5 M\$ en 2020.

La pandémie de Covid 19 a été et demeure une préoccupation majeure pour le Comité de retraite. Il explique que lors de la première vague, le rendement de la caisse a été supérieur aux attentes et s'est situé à 2,14 % au 30 juin 2020. On verra s'il y a un retour à la normale sur les marchés compte tenu de l'évolution de la deuxième vague et du résultat des élections américaines.

Le RRUQ a un nouveau site web, plus convivial. L'assemblée annuelle du régime a eu lieu en webdiffusion le 7 octobre dernier. Il n'y a donc pas eu de tournée dans les différents établissements du réseau de l'UQ.

Pour ce qui est du CIRAC, les rapports du comité de négociation font état de l'avancement des travaux concernant l'indexation ponctuelle et les ententes de transfert.

Les membres de l'assemblée reçoivent avec satisfaction le dépôt du rapport sur les régimes de retraite et remercient monsieur Roland Côté pour le travail effectué dans ce dossier.

#### **4. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration**

Le président, monsieur Serge Tessier, rappelle que les principaux actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours du dernier exercice ont été détaillés dans le rapport annuel présenté précédemment. Il ajoute que deux représentants de la FRUQ au CRAC ont été désignés par le conseil d'administration soit messieurs Jean Drouin et Dirk Kooyman, pour un mandat de deux ans. Il invite les membres à procéder à la ratification de ces actes.

##### **Résolution AG24-05**

Attendu :

. l'article 3.1.2.14 des Statuts et règlements généraux qui stipule que l'assemblée générale ratifie annuellement les actes des administrateurs ;

. le dépôt du rapport annuel 2019-2020 du président ;

Sur proposition de Dominique Légaré, avec l'appui de Magella Cantin, **il est résolu à l'unanimité** de ratifier les actes posés par les administrateurs de la FRUQ au cours de l'année 2019-2020.

#### **5. Portrait des associations affiliées et des services offerts aux membres de la FRUQ**

La vice-présidente au secrétariat, madame Anne Thibaudeau, rappelle que le document « *Portrait des associations affiliées et des services offerts aux membres de la FRUQ* » présente de façon synthétique un ensemble d'informations sur les associations membres de la Fédération. Elle remercie les associations qui ont procédé à la mise à jour de leurs données pour l'année 2019-2020.

Elle rappelle que ce tableau est accessible sur le site internet de la FRUQ sous la rubrique « *Accès réservé* ».

## 6. Élections et nomination au Conseil d'administration — fin de mandat

### 6.1. Désignation d'une ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire d'élection

Le président, monsieur Serge Tessier, rappelle qu'il en est à sa dernière assemblée à titre de président. Ce poste doit donc être pourvu.

Le mandat de la vice-présidente au secrétariat, madame Anne Thibaudeau, prend fin ; madame Thibaudeau a signifié son intention de poursuivre pour un second mandat.

Pour ce qui est de la vice-présidence à la trésorerie, monsieur Pierre Laplante qui en assure l'intérim se dit disposé à terminer le mandat pour l'année restante.

Le président sortant propose qu'il agisse à titre de président d'élection et demande à l'assemblée de désigner une personne pour assurer le rôle de secrétaire d'élection.

Il invite André Bédard à agir à titre de secrétaire d'élection qui accepte d'être candidat à cette fonction. Il n'y a pas d'autre candidature.

#### **Résolution AG24-06**

Sur proposition de Lyse Doyon avec l'appui de Magella Cantin, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Serge Tessier et André Bédard respectivement président et secrétaire d'élection.

### 6.2 Élection à la présidence de la FRUQ

Le président d'élection procède à l'ouverture des candidatures à la présidence de la FRUQ. Il propose la candidature de monsieur Claude Bédard. Aucune autre candidature n'est présentée. Il invite monsieur Bédard à se présenter brièvement.

#### **Résolution AG24-07**

Sur proposition de Claude Laferrrière avec l'appui de Joane Beaudin, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Claude Bédard à titre de président de la Fédération des retraités de l'Université du Québec.



### 6.3 Élection à la vice-présidence au secrétariat de la FRUQ

Le président d'élection procède à l'ouverture des candidatures à la vice-présidence au secrétariat. Il propose la candidature de madame Anne Thibaudeau. Aucune autre candidature n'est présentée.

#### **Résolution AG24-08**

Sur proposition de Lyse Doyon, avec l'appui de Francine David, **il est résolu à l'unanimité** d'élire Anne Thibaudeau, vice-présidente au secrétariat de la FRUQ pour un deuxième mandat de deux ans.

### 6.4 Élection à la vice-présidence à la trésorerie de la FRUQ

Le président d'élection procède à l'ouverture des candidatures à la vice-présidence à la trésorerie. Aucune candidature n'est présentée. Monsieur Pierre Laplante a proposé de terminer le mandat de son prédécesseur à titre de vice-président intérimaire à la trésorerie.

#### **Résolution AG24-09**

Sur proposition de Joane Beaudin, avec l'appui de Dominique Légaré, **il est résolu à l'unanimité** que monsieur Pierre Laplante termine le mandat de son prédécesseur à titre de vice-président intérimaire à la trésorerie pour la portion restante d'un an.

Le président remercie le secrétaire d'élection.

### 6.5 Nomination d'une ou d'un responsable du dossier des *assurances collectives*

Le président rappelle que le mandat respectif des responsables de dossier est renouvelable aux deux ans.

#### **Résolution AG24-10**

Attendu la recommandation favorable du Conseil d'administration ;  
Sur proposition de Claude Laferrière, avec l'appui de Lyse Doyon, **il est résolu à l'unanimité** de nommer monsieur Pierre Laplante à titre de responsable du dossier des assurances collectives pour un mandat de deux ans.

## **7. Tour de table des associations affiliées**

Les délégués des associations affiliées à la FRUQ présentent aux participants un aperçu des activités réalisées dans leur association respective et les défis qu'ils rencontrent. Voici un bref compte-rendu de quelques éléments clés de leur présentation.

### **ARRÉTS**

Monsieur Guy Gosselin, délégué, fait part des activités qui ont eu lieu de septembre 2019 à mars 2020 (visite de la Tohu et du Centre environnemental Saint-Michel, visite du Montréal souterrain, lunch de Noël, l'exposition *Imagine Van Gogh* et celle des Momies égyptiennes au MBA) et mentionne que les activités prévues pour le printemps et l'automne ont dû être évidemment annulées. L'ARRÉTS reste en contact avec ses membres via le courrier électronique en les informant des nouvelles de l'ÉTS, en leur transmettant les invitations pour des activités virtuelles du Club social de l'ÉTS dont font partie les retraités ou encore en partageant notamment des vidéos humoristiques. L'ARRÉTS sollicite de nouveaux membres via le séminaire de préparation à la retraite et la Fête de la reconnaissance ayant lieu chaque mois de juin. Le conseil d'administration recommandera aux membres, lors de son assemblée générale prévue fin janvier 2021, un congé de cotisation pour l'année 2021 étant donné l'impossibilité, à court ou moyen terme, d'organiser des activités.

### **APRÈS L'UQAM**

Madame Francine David, présidente, informe les membres que l'assemblée générale n'a pas eu lieu en juin 2020 : elle est donc toujours présidente. L'association compte 30 membres en moins. Les activités 2019-2020 ont eu lieu comme prévu jusqu'au 20 mars 2020, date à laquelle tout a été annulé. L'APRÈS L'UQAM contribue activement à la campagne Centraide de l'institution, dont l'objectif est de 175 000 \$. Le conseil d'administration a décidé d'un congé de cotisation pour 2021.

### **APRES-INRS**

Monsieur Magella Cantin, président, témoigne que l'association connaît toujours des problèmes de recrutement tant au niveau des membres qu'au niveau des administrateurs. Elle connaît une baisse de 10 % de ses membres. L'association ne reçoit pas de contribution de l'INRS, mais témoigne d'un très bon support technique. L'assemblée générale se tiendra virtuellement en novembre 2020.

### **ARUQTR**

Madame Joane Beaudin, nouvelle présidente, indique une très légère baisse des membres de l'association. Deux conférences ont été organisées en janvier et février 2020. L'assemblée annuelle devant avoir lieu en mars a été reportée en septembre 2020 où tous les postes ont été pourvus. Les activités ont été annulées et rien n'est prévu dans un avenir prochain. Les réunions du conseil d'administration se tiennent virtuellement. L'association reste en communication avec ses

membres via le courrier électronique. Une cérémonie virtuelle de reconnaissance a été organisée par l'UQTR et les cadeaux remis aux personnes fêtées leur ont été envoyés par la poste. Le conseil d'administration envisage un congé de cotisation pour 2021.

### **ARÉNAP**

Madame Lyse Doyon est présidente depuis décembre 2019 lors de l'assemblée annuelle et du party de Noël. En août 2020 a eu lieu une activité extérieure, pandémie oblige. Tant à Québec qu'à Montréal, les autres activités ont été annulées. Le site web de l'association est en processus d'amélioration. La communication avec les membres se fait par courriel. Côté recrutement, 5 nouveaux membres près de leur prise de retraite se sont ajoutés. Il y aura un congé de cotisation pour 2021.

### **ARRUQAR**

Monsieur André Bédard informe les membres qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale et qu'il est président intérimaire. Les activités habituelles de l'Association ont eu lieu jusqu'en février 2020. La Fête de la reconnaissance a été virtuelle. Les conférences et formations offertes en collaboration avec d'autres associations le sont toujours. Il y aura congé de cotisation cette année.

### **ARUQO**

Monsieur André Régimbald est le nouveau président de l'association. Une première infolettre a été envoyée aux membres dont l'effectif est stable, le défi étant donc d'augmenter le nombre de membres. L'association maintient le lien avec l'UQO de même qu'avec les autres associations et est très active au niveau de la Fondation de l'UQO.

### **ARUQAC**

Monsieur Ghislain Laflamme, qui en est à sa onzième année comme président, mentionne que les activités régulières de l'automne 2019 de même que celles de janvier et février 2020 ont eu lieu normalement. Les réunions du conseil d'administration se tiennent virtuellement avec le support de l'UQAC. L'assemblée générale a eu lieu virtuellement en septembre avec un peu moins de participants. Le conseil compte toujours trois postes vacants. L'Association publie deux journaux sur le site web. La prochaine activité sera une causerie sur l'état du fjord du Saguenay. Les ateliers de conversation anglaise se tiennent virtuellement. Il y aura congé de cotisation pour 2021.

### **APR-UQAM**

Madame Monique Lemieux est la nouvelle présidente. L'association garde le contact avec ses membres via son site web. Récemment, l'association a fait une enquête sur l'isolement et la solitude : une centaine de participants y ont répondu. Le nombre de membres se maintient, mais l'association fait campagne auprès des nouveaux retraités. Les activités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAM ont dû être annulées en raison d'une grève.

### **ARUQSS**

Madame Hélène Laplante, déléguée, informe les membres que l'association connaît une légère baisse de ses membres. L'assemblée générale n'a pas encore eu lieu ; cependant, les membres du conseil d'administration souhaitent renouveler leur mandat. Les cours de golf ont eu lieu en mai et juin 2020 de même qu'une visite extérieure de Cap-Rouge en septembre. L'association a aussi organisé un apéro virtuel avec prix et un concours de photos.

## **ARUQAT**

Monsieur Serge Tessier, termine sa septième année à ce titre. Le conseil d'administration est à renouveler. L'assemblée générale aura lieu virtuellement en décembre, l'association bénéficiant d'un compte Zoom ouvert par l'UQAT.

## **APRR-UQTR**

Monsieur Jean Roy indique que l'assemblée générale n'a pas eu lieu et qu'il poursuit son mandat de président intérimaire jusqu'à la prochaine assemblée générale. Les activités ont eu lieu normalement jusqu'en mars dont des petits déjeuners, la Fête de Noël et un événement « Reconnaissance d'un retraité remarquable ».

## **ARTÉLUQ**

Les délégués de l'ARTÉLUQ sont absents.

## **8. Varia**

### **8.1 « Convergence » : regroupement d'associations de retraités du milieu universitaire québécois**

Madame Anne Thibaudeau qui a assisté, à titre de présidente de l'ARRÉTS, à la deuxième réunion de « *Convergence* » ayant eu lieu le 7 octobre dernier, fait part aux membres de l'évolution de ce dossier. Les associations de retraités hors UQ vivent sensiblement les mêmes problématiques concernant le nombre de membres de même que celles et ceux qui se portent volontaires pour faire partie du conseil d'administration. Le courriel et quelques activités virtuelles restent les moyens privilégiés pour garder le contact avec les membres.

Par ailleurs, il a été décidé que, dans un avenir prévisible, les participants ne souhaitent pas formaliser l'existence de *Convergence* mais désiraient maintenir les rencontres principalement pour échanger leurs points de vue sur les enjeux que rencontrent les associations de retraités et les idées pouvant inspirer les participants.

Madame Thibaudeau encourage donc les membres de la FRUQ à répondre aux invitations lancées par *Convergence*. Elle enverra aux membres un bref résumé ainsi que le compte-rendu de cette réunion.

## **8.2 Présentation des réalisations en 2020 des établissements du réseau de l'Université du Québec par M<sup>e</sup> Martin Hudon, adjoint du secrétaire général et conseiller juridique de l'UQ**

Le président accueille M<sup>e</sup> Martin Hudon qui présente aux membres une courte vidéo mentionnant les moments marquants pour 2020 de chaque établissement du réseau de l'Université du Québec. Monsieur Tessier remercie Me Hudon au nom de tous.

## **8.3 Motion de remerciements**

Monsieur Pierre Laplante propose l'adoption d'une motion de remerciements à l'endroit du président sortant, monsieur Serge Tessier, pour ses deux mandats à la tête de la FRUQ. La mention est adoptée.

## **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Joane Beaudin, avec l'appui de Francine David, le président remercie les participants de leur collaboration et lève l'assemblée à 12 h 25.

**Annexe 1**  
**Plan d'action 2020-2021**

-  
-

1. Protéger, défendre et faire valoir les intérêts des membres des associations de retraités des établissements de l'Université du Québec par une participation active aux instances concernant les assurances collectives et les régimes de retraite (Comité réseau sur les assurances collectives [CRAC], Comité de retraite [CRUQ] ; Cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives [CIRRAC] ;
2. Répondre aux demandes d'information provenant des membres des associations de retraités ou de la direction des associations concernant les questions relatives aux assurances collectives ou les régimes de retraite (demandes d'informations individuelles ou collectives (groupe) sur les assurances après 65 ans, état de situation des discussions sur l'avenir des régimes de retraite pour les membres des associations, etc.
3. Inviter les associations affiliées à partager avec la FRUQ leurs réalisations (transmission et diffusion des bulletins d'information produits par les associations, mise à jour de la grille synthèse sur la présentation des associations, etc.) ;
4. Assurer et améliorer la mise à jour du site web de la FRUQ ;
5. Développer l'offre d'activités culturelles et sociales à l'ensemble des membres des associations de retraités ;
6. Poursuivre les démarches en vue d'établir des partenariats avec des organismes externes afin d'offrir des avantages préférentiels aux membres des associations de retraités des établissements du réseau de l'Université du Québec.